Tirons parti du message

Autor(en): **Diggelmann, Heidi**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **- (1999)**

Heft 40

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-971367

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch



Prof. Heidi Diggelmann est Présidente du Conseil national de la recherche.

Tirons parti du Message

Afin novembre 1998, le Conseil fédéral approuvait le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000 à 2003. Le débat sur ce Message au Parlement aura lieu ces prochains mois, d'abord au Conseil des Etats, puis au Conseil national.

Ce Message, fruit d'une étroite collaboration entre le Département fédéral de l'intérieur et le Département fédéral de l'économie publique, revêt une très grande importance pour le Fonds national suisse, puisqu'il fixe les conditions cadres de toutes nos activités futures. Au niveau du contenu, ce Message reprend dans une large mesure les objectifs et activités prévus dans notre propre plan pluriannuel. Mais le cadre financier qui nous est accordé est insatisfaisant. En raison de la situation financière difficile de la Confédération, nous ne pourrons compter sur une modeste croissance des subventions de base qu'à partir de 2002.

Notre but sera, à l'avenir aussi, de maintenir et développer la position de la Suisse à la pointe de la recherche scientifique internationale. L'encouragement à la recherche fondamentale libre continuera donc de jouir de la plus haute priorité, ce dont profiteront avant tout de jeunes scientifiques. Ces derniers constituent en effet la majorité des collaborateurs associés aux projets bénéficiant d'un soutien.

Mais au cours des années à venir, il faudra renforcer encore l'encouragement à la relève scientifique hautement qualifiée. Le Message propose de doter le programme «Professeurs boursiers du Fonds national suisse» de moyens supplémentaires. Cela devrait permettre de poursuivre le développement des programmes dédiés jusqu'ici au corps intermédiaire et d'offrir aux meilleurs scientifiques de la relève un retour décent en Suisse après leur séjour à l'étranger. La promotion des femmes prend une importance toute particulière dans les programmes de la relève; en effet, ce n'est qu'en développant systématiquement le corps intermédiaire féminin que nous pouvons compter augmenter à l'avenir le nombre de professeures dans nos universités.

Le Message inclut notre proposition de transformer les actuels programmes prioritaires en un programme de «Pôles de recherche nationaux (PRN)». Malheureusement, les moyens sollicités à cette fin seront alloués à faible dose au début de la période de subvention. En conséquence, les premiers PRN ne pourront être constitués qu'au printemps 2001, tandis que la mise en place totale du programme, qui prévoit une vingtaine de pôles, est renvoyée à la période de subvention 2004–2007. Nous nous engagerons dans le débat parlementaire pour solliciter une légère augmentation du budget destiné à ce programme.

Somme toute, ce Message procure une base solide au Fonds national pour mener son activité d'encouragement pendant les prochaines années. Le Fonds national s'efforcera d'en tirer le meilleur parti.

H.D.